

BUREAU DU JOURNAL
ROUBAIX :
93, Grande-Rue, 93
TOURCOING :
Rue Desurmont, 12

LE LÉGALE

ABONNEMENTS :
Nord et Départements Limitrophes :
Trois mois... 4 80
Six mois... 9 00
Un an... 18 00

DE ROUBAIX TOURCOING

LE GLAS

Quand les socialistes disent aux français que leurs affaires sont faites en dépit du sens commun et que leurs gouvernants les mènent rapidement à la banqueroute, ils haussent les épaules avec insouciance et déclarent que nous sommes possédés de l'esprit du dénigrement systématique, puis ils s'endorment avec les articles de journaux dont l'optimisme est arrosé par les fonds secrets.

Malheureusement pour leur tranquillité d'esprit, le trou sans fond dans lequel les finances de l'Etat vont prochainement piquer une tête est tellement béant que les scyphophantes de la féodalité capitaliste eux-mêmes en sont réduits à prédire que les finances bourgeoises vont s'effondrer comme celles de l'ancien régime.

Aujourd'hui, ce n'est plus seulement Millerand qui socne le glas, c'est Jules Roche l'ancien ministre, c'est Paul Leroy-Beaulieu le grand pontife de l'Eglise bourgeoise.

Les deux articles que ce dernier vient de faire paraître dans l'Economiste français sur le Chaos financier, sont très instructifs; il y déclare sans ambage, que l'œuvre de regrattiers à laquelle se livrent les membres de la commission du budget, n'aboutira guère qu'à sauver quelques petits millions. Il est, du reste, probable que les députés les rétabliront et même en ajouteront d'autres pour assouvir leurs insatiables agents électoraux.

N'y a-t-il pas les indemnités pour le gelée, la grêle, les inondations, les hantonnons, les sauterelles, etc., dont les victimes n'ont jamais touché un sou, mais qui sont excellentes pour rechautfer le zèle des apôtres de l'Populisme?

M. Paul Leroy Beaulieu est effrayé de voir la France s'appauvrir; « le revenu diminue grand train dans les classes moyennes et élevées », et ajoute-t-il avec candeur: « certains symptômes indiquent que la gêne se met à envahir même les classes laborieuses ».

Ceci est une perle, et nous aurions été désolés de ne pas la montrer aux lecteurs du Réveil et de l'Egalité, dans toute sa beauté.

Quant à la cause de cet appauvrissement général, c'est naturellement le socialisme, car il a tué l'initiative privée. M. Paul Leroy-Beaulieu ne dit point que les capitalistes, ses amis, se sont emparés de l'Etat, qu'ils en ont fait leur chose et que grâce à ce puissant moyen d'action ils ont mis la main sur la production, la circulation et la consommation. Si les entreprises privées se font de plus en plus rares, c'est qu'elles ont la ruine et la faillite comme aboutissants.

Si M. Paul Leroy-Beaulieu était complètement sincère, il dirait que la moyenne bourgeoisie, chassée de l'industrie et du commerce, expropriée même de sa propriété foncière, dépouillée, en outre, de son argent par les escroqueries financières, telles que l'Union générale, Panama, les chemins du Sud et Cie, n'a d'autre ressource que de se faufiler dans le fonctionnarisme, ce qui gonfle le Budget, tandis que la diminution des ressources dans la masse de la nation, tend à tarir la source qui l'alimente.

Legislation du travail

Le ministre du travail d'Angleterre vient de livrer à la publicité une œuvre d'ensemble sur la législation de travail dans un grand nombre de pays. Ce travail est une compilation de tous les documents, lois, rapports sur la matière.

Les pays dont la législation a fait l'objet de l'examen du département de travail anglais sont: la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, la Russie et les Etats de Massachusetts, Connecticut, New-Jersey, Maine, Rhode-Island et New-Hampshire.

Pour l'Allemagne et la Suisse, où fonctionnent des législations de travail, suivant les Etats et les cantons, le rapport anglais ne donne que les lois s'appliquant à tout l'empire allemand et à toute la République helvétique.

L'examen a porté sur les cinq points suivants: Age d'admission au travail industriel. Malin, 9 ans; New-Hampshire, 10 ans; Rhode-Island, New-Hampshire, 10 ans; Belgique, Hollande, Russie, Maine, New-Jersey, 12 ans.

Dans ce dernier Etat, les filles ne sont admises qu'à 14 ans; France, Allemagne, Massachusetts, Connecticut, 15 ans; Autriche, Suisse, New-York, 14 ans.

Dans plusieurs Etats allemands les enfants ne sont employés qu'à la condition d'avoir satisfait à certaines prescriptions de la législation scolaire: nombre d'années de fréquentation, degré d'instruction.

En France, les enfants de 12 ans ne sont admis dans les ateliers que s'ils sont possesseurs du certificat d'études primaires, lequel, de 12 à 13 ans, ils ne peuvent être employés que dans certaines industries.

II. — Journée légale de travail (a) HOMMES ADULTES. France, 12 heures; Autriche, Suisse, 11 heures.

LE SOCIALISME A L'ETRANGER EN ITALIE

Les élections municipales et les socialistes. — Hommage à Roubaix. — Le programme administratif minimum.

Tandis que le groupe socialiste parlementaire soutient fermement son programme à la Chambre italienne et se prépare à une lutte acharnée contre la dictature de Crispini, le Parti ne reste pas inactif.

C'est en effet ce mois qu'auront lieu les élections administratives dans toute l'Italie, exception faite pour quelques localités où elles ont été anticipées par décret ministériel.

Le gouvernement en cette circonstance, a encore fait preuve de sa plus grande fourberie. Il a renvoyé les élections municipales et régionales après la session législative, afin de permettre à ses valets, qui pour le moment ne peuvent s'absenter de Rome, de diriger eux-mêmes la lutte et de poursuivre l'œuvre d'intrigue et de tromperie qu'ils ont commencée avec tant de chance aux récentes élections politiques.

Cependant le Parti est organisé et préparé à la lutte, il luttera donc, peut-être sans espoir de succès, mais tout au moins il profitera de l'occasion pour affirmer une fois de plus sa force et sa vitalité.

A ce sujet, la Lotta di Classe de Milan, après la Critica sociale reproduit l'article publié par Max Alberti dans la Jeunesse socialiste de Toulouse sur la municipalité socialiste de Roubaix. Nous dirons en passant que d'autres journaux étrangers, notamment El Socialista de Madrid, ont également reproduit l'article de notre jeune ami.

Roubaix, dit la Lotta di Classe, la grande cité industrielle du Nord qui a envoyé Guesde à la Chambre est un modèle d'administration communale au mains des ouvriers. Elle a été bien des fois appelée à justifier la Cité sainte du Socialisme et pourrait être proposée comme exemple à toutes les municipalités bourgeoises.

L'histoire des efforts qu'on en a faits nos camarades pour transformer l'administration de leur commune en un instrument de progrès social, de leur lutte contre le pouvoir bourgeois, est encore et surtout la meilleure réponse que les socialistes peuvent adresser aux accusations stupides de leurs ennemis qui ne veulent considérer leur œuvre que comme une agitation stérile, des utopies et des rêves irréalisables.

Legislation du travail

III. Travail supplémentaire. Les législations de plusieurs pays imposent certaines restrictions au travail supplémentaire.

En Autriche, où la journée légale est de 11 heures, elle peut être prolongée jusqu'à 14 heures. Enfin, dans certaines industries une autorisation de travail de 12 heures, pendant une période de trois années, peut être accordée.

En Allemagne, le travail supplémentaire ne peut excéder 36 heures par an et par personne protégée, ni plus de 2 heures par jour pour une quinzaine.

En Hollande, un surtravail de 2 heures par jour est permis dans des cas exceptionnels, et seulement pour un nombre limité de jours et à condition que ces jours ne se succèdent pas immédiatement.

La législation belge ne contient aucune disposition de ce genre.

En France, le travail supplémentaire pour les hommes au-dessus de 18 ans est limité à 60 jours et ne peut en tout cas excéder 12 heures.

Aux Etats-Unis, plusieurs législations stipulent que les femmes et les enfants ne peuvent être employés, pour travail supplémentaire, que dans le but de raccourcir le travail du samedi, et qu'à la condition que la semaine de travail ne dépasse pas 60 heures.

IV. — Le travail de nuit. Les limites du travail de nuit varient de pays à pays. En Belgique, en France et en Russie, le travail de nuit s'étend de 9 heures du soir à 5 heures du matin; en Autriche, de 8 à 5 heures, en Allemagne de 8 h. 1/2 à 5 h. 1/2; en Hollande, de 7 à 5 heures; en Suisse, d'11 heures, de 8 à 6 heures; Fête, de 8 à 5 heures.

Legislation du travail

V. — Le travail de dimanche. La législation du travail en Autriche, en Suisse et en Allemagne prescrit le repos dominical.

Il existe cependant des tempéraments à cette stipulation légale: Le travail de dimanche peut être autorisé, dans des cas exceptionnels, en Autriche, par décret du ministre du commerce; en Allemagne, le Conseil fédéral a le pouvoir de faire exception pour les métiers qui subissent l'influence des modes et des saisons: le travail de dimanche est restreint, en Suisse, aux industries exigent la continuité des opérations et seulement pour les hommes adultes.

En Russie, la défense de travailler le dimanche s'applique seulement aux enfants au-dessous de 15 ans; en France, les femmes peuvent être employées dans les ateliers ou sont occupés des travailleurs adultes, si le besoin ne peut être continué, sans leur assistance.

En Hollande, le travail de dimanche est prohibé pour les femmes et les garçons au-dessous de 15 ans. Une loi de 1815 interdisant l'observance du dimanche et des fêtes chrétiennes est tombée en désuétude.

La législation en Belgique, fixe un travail de 6 jours par semaine, sans s'opposer au travail de dimanche, — pour les jeunes gens de moins de 16 ans et les femmes de 16 à 21 ans.

En France une stipulation semblable s'applique aux personnes des deux sexes de moins de 16 ans. Le travail est défendu aux femmes, non seulement le dimanche, mais encore tous les jours de fête légale.

VI. — Le repos hebdomadaire. La loi de 1892, relative au repos hebdomadaire, a été votée par le Sénat le 10 juillet 1892.

La loi de 1892, relative au repos hebdomadaire, a été votée par le Sénat le 10 juillet 1892. Elle a été promulguée le 12 juillet 1892.

Un message de M. Gladstone

M. Gladstone, sollicité d'écrire un message au peuple, a écrit ce qui suit: « Harward, 5 juillet 1895.

« Au-dessus de tous les autres projets actuels, sont les droits de la Chambre des Communes, comme étant l'organe de la nation, à révoquer l'honneur de l'Angleterre et les forces de l'Empire en admettant les revendications justes et constitutionnelles de l'Irlande. »

NOS DÉPÊCHES

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

La Chambre

LA COMMISSION DU BUDGET

Paris, 10 juillet. — La Commission du budget a terminé aujourd'hui l'examen du budget de l'Agriculture, sur le rapport de M. Hottelot.

Elle entendra demain le ministre de la justice sur les réformes projetées dans l'organisation judiciaire.

Samedi, elle tranchera la question de l'unification des services de voirie, sur laquelle il y a désaccord entre les ministres de l'intérieur et des travaux publics.

Le ministre de l'intérieur a été entendu par la commission du budget, au sujet des nombreuses propositions émanées de l'initiative parlementaire, et tendant à ouvrir des crédits pour indemniser les victimes des orages, inondations et autres sinistres survenus, soit à Paris, soit dans les départements depuis trois mois.

Le ministre a promis de déposer demain, au nom du gouvernement, un projet portant ouverture d'un crédit de un million environ, s'appliquant à vingt départements environ. Sur ce chiffre, il y aurait vingt mille francs pour les victimes de l'incendie des établissements Godillot.

Les députés auteurs de propositions individuelles retireront sans doute celles-ci, en présence de l'initiative du gouvernement. En tout cas, elles ne seraient pas acceptées, car dans leur ensemble, elle réclament dix-neuf millions.

Les frères sous les drapeaux. La commission de l'armée a accepté la modification apportée par le Sénat à la proposition de Montfort, en vertu de laquelle les frères de deux classes successives se trouvant présents sous les drapeaux en octobre, il sera possible de n'imposer qu'un an de service au second.

Le rapport sera déposé demain et la Chambre appelée à statuer de suite afin que la loi soit applicable cette année.

Une circulaire serait envoyée aux intéressés afin qu'ils fessent valoir ce cas de dispense avec la répartition du contingent.

Au Sénat

Le monument d'Albert Fournier. Paris, 10 juillet. — La commission des finances du Sénat s'est occupée du crédit de 6,000 francs voté par la Chambre pour le monument à élever dans le cimetière de Mello (Oise) à Albert Fournier.

M. Morel, rapporteur général, propose de prélever ce crédit sur le chapitre 24 du budget des beaux-arts, et la commission décide d'entendre à ce sujet le ministre de l'instruction publique.

FEUILLETON NUMÉRO 72

LE COMTE de Monte-Cristo

Alexandre DUMAS

PAR IV L'INCONNU

Mais ce qui surtout brouvila toute les cervelles et troubla tous les esprits, c'est qu'on vit le soir le même homme qu'on avait vu entrer dans la maison des Allées de Meilhan se promener dans le petit village des Catalans, et entrer dans une pauvre maison de pêcheurs où il resta plus d'une heure à demander des nouvelles de plusieurs personnes qui étaient mortes ou qui avaient disparu depuis plus de quinze ou seize ans.

Le lendemain les gens chez lesquels il était entré pour toutes ces questions reçurent en cadeau une barque entalant toute neuve, garnie de deux settes et d'un chéui.

Ces braves gens eussent bien voulu romancier le généreux questionneur; mais en les quittant on l'avait vu, avoir donné quelques ordres à un marin, monter à cheval et sortir de Marseille par la porte d'Aix.

L'AUVERGNE DU PONT DU GARD

Ceux qui comme moi ont parcouru à pied le Midi de la France, ont pu remarquer entre Bellegarde et Beaulieu, à moitié chemin à peu près du village à la ville mais plus rapproché cependant de Beaulieu que de Bellegarde, une petite auberge où pend, sur une plaque de tôle qui grince au moindre vent, une grotesque représentation du pont du Gard. Cette petite auberge, en proutant pour règle le cours du Rhône, est située au côté gauche de la route, tournant le dos au fleuve; elle est accompagnée de ce que dans le Languedoc on appelle un jardin; c'est-à-dire que la face opposée à celle qui ouvre sa porte aux voyageurs donne sur un enclos où rampent quelques oliviers rabougris et quelques figuiers sauvages au feuillage argenté par la poussière; dans leurs intervalles poussent, pour tout légume des aulx, des pimonts et des échalottes; enfin, à l'un de ses angles, comme une sentinelle ouïblée, un grand pin parasol émette mélancoliquement sa tige flexible, tandis que sa cime, épanouie en éventail, crêpe sous un soleil de trente degrés.

Tous ces arbres, grands ou petits, se courbent inclinés naturellement dans la direction où passe le mistral; l'un des trois filets de la Providence; les deux autres, comme on ne sait pas, étaient la Durance et le Parlement.

se courbent inclinés naturellement dans la direction où passe le mistral; l'un des trois filets de la Providence; les deux autres, comme on ne sait pas, étaient la Durance et le Parlement.

blanches comme celles d'un animal carnassier. Ses cheveux, qui semblaient, malgré les premiers souffles de l'âge, ne pouvaient se décider à blanchir, étaient ainsi que sa barbe qu'il portait en collier épais, crépus et à peine parsemés de quelques poils blancs. Son teint hâlé naturellement s'était encore couvert d'une nouvelle couche de bistre par l'habitude que le pauvre diable avait prise de se tenir depuis le matin jusqu'au soir sur le seuil de sa porte, pour voir, si soit à pied, soit en voiture, il ne lui arrivait pas quelque pratique: à attendre presque toujours dégué, et pendant laquelle il n'opposait à l'ardeur dévorante du soleil d'autre préservatif pour son visage qu'un mouchoir rouge noué sur sa tête à la manière des mulâtres espagnols. Cet homme c'était notre ancien connaissance Gaspard Caderouse.

Sa femme au contraire qui, de son nom de fille, s'appelait Madeleine Radelle, était une femme pâle, maigre et maladroite; née aux environs d'Aries, elle avait, tout en conservant les traces primitives de la beauté traditionnelle de ses compatriotes, vu son visage se délabrer lentement dans l'acécès presque continu d'une de ces fièvres sordes si commune parmi les populations voisines des étangs d'Alguamortes et des marais de la Camargue.

Elle se tenait donc presque toujours assise et grelottante au fond de sa chambre située au premier, soit chaque dimanche — à l'équité, soit appuyée contre son lit, tandis que son mari montait à la porte sa faction habituelle: faction qu'il prolongeait d'autant plus volontiers que chaque fois qu'il se retrouvait avec son aigre moitié, celle-ci le poursuivait de ses plaintes éternelles contre le sort, plaintes auxquelles son mari ne répondait d'habitude que par des paroles philosophiques: « Tais-toi, la Carconte! c'est Dieu qui le veut comme cela. »

contre son lit, tandis que son mari montait à la porte sa faction habituelle: faction qu'il prolongeait d'autant plus volontiers que chaque fois qu'il se retrouvait avec son aigre moitié, celle-ci le poursuivait de ses plaintes éternelles contre le sort, plaintes auxquelles son mari ne répondait d'habitude que par des paroles philosophiques: « Tais-toi, la Carconte! c'est Dieu qui le veut comme cela. »

Cependant, malgré cette prétendue résignation aux décrets de la Providence, que l'on aille pas croire que notre aubergiste ne sentît pas profondément l'état de misère où l'avait réduit ce misérable canal de Beaulieu, et qu'il fût invulnérable aux plaintes incessantes dont sa femme le poursuivait. C'était, comme tous les Méridionaux, un homme sobre et sans de grands besoins, mais venant pour les choses extérieures; aussi, au temps de sa prospérité, il ne laissait passer ni une ferrade, ni une procession de la tarasque sans s'y montrer avec la Carconte, l'un dans un costume pitto-

resque des hommes du Midi et qui tient à la fois du catalan et de l'andalou; l'autre avec ce charme habituel des femmes d'Aries qui semble emprunté à la Grèce et à l'Arabie; mais peu à peu, chaînes de montres, colliers, ceintures aux mille couleurs, corsages brodés, vestes de velours, bas à coins élégants, guêtres bariolées, souliers à boucles d'argent avaient dispersé, et Gaspard Caderouse, ne pouvant plus se montrer à la hauteur de sa splendeur passée, avait renoncé pour lui et pour sa femme à toutes ces pompes mondaines, dont il entendait en se rogeant sourdement le cœur les bruits joyeux retentir jusqu'à cette pauvre auberge, qu'il continuait de garder bien plus comme un abri que comme une spéculation.

Caderouse s'était donc tenu, comme c'était son habitude, une partie de la matinée devant la porte, promenant son regard mélancolique d'un petit gazon pelé, où plocoraient quelques poeules, aux deux extrémités du chemin désert qui s'enfonçait d'un côté au midi et de l'autre au nord, quand tout à coup la voix aigre de sa femme le força de quitter son poste; il entra en grommelant et monta au premier, laissant néanmoins la porte toute grande ouverte, comme pour inviter les voyageurs à ne pas l'oublier en passant.

(A suivre)